

# LE PRIX P.-F. VERHULST 2009

## Prix biennal de la démographie

Le prix biennal est décerné par la Société démographique francophone de Belgique (SDFB) et la Vereniging voor Demografie (VVD) pour un mémoire de haute qualité dans le domaine de l'étude scientifique des populations.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au prix est ouverte à toute personne qui a obtenu un diplôme de fin d'étude (licence, Master, DEA) dans une institution belge d'enseignement supérieur dans le courant de l'année 2008 ou 2009. Le mémoire porte sur un sujet dans le domaine de l'étude scientifique des populations et a été déposé en 2008 ou 2009. Le mémoire est écrit en français, néerlandais, allemand ou anglais et a obtenu une cotation minimale de 14/20.

### PRIX

Le gagnant du prix Verhulst PF reçoit un chèque d'une valeur de 2 000 euros. Les nominés reçoivent un montant de 250 euros.

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les candidatures avec le mémoire doivent parvenir au plus tard le 1er octobre 2009 à 16h00 à la SDFB (Institut de démographie, 1 place Montesquieu 1348 Louvain-La-Neuve) ou à la VVD (local 2B108, Pleinlaan 2, 1050 Bruxelles).

En décembre 2009, le jury procédera à la désignation d'au maximum trois nominés. Le lauréat sera annoncé à une date qui sera communiquée à la nomination et ce au plus tard dans les trois mois suivant celle-ci.

Le règlement complet du prix Verhulst est disponible sur le site :  
[www.demografie.be](http://www.demografie.be)

Pour plus d'informations :  
[m.debuisson@iweps.be](mailto:m.debuisson@iweps.be)